

Assemblée des membres de l'ASP et de la Charte

Marianne Roth

Comme le veut l'alternance, les réunions de l'ASP et de la Charte ont eu lieu le 19 mars à Berne. Quarante membres se sont retrouvés sous un beau soleil printanier à l'Hôtel Bern pour clore définitivement l'exercice 2015. Les comptes annuels, déficitaires du fait de l'accréditation, ont pourtant été approuvés à l'unanimité. Quelques représentant(e)s des instituts partenaires ont pu assister à l'assemblée générale de la Charte prévue l'après-midi.

Ouverture de l'assemblée par la présidente

La présidente, Gabi Rüttimann, a constaté, en préambule, que les thèmes qui avaient occupé l'ASP cette année étaient quasiment les mêmes que l'année précédente. Rappel, s'il en fallait, de la lenteur avec laquelle procèdent les moulins politiques de Berne. L'amendement de la LAMal, ainsi que la transition entre le modèle de la délégation et celui de la prescription ne sont pas terminés et restent des axes majeurs du travail de l'association. Plusieurs réunions des groupes de travail sur les tarifs ont eu lieu, au cours desquelles les associations définissent des orientations communes et les mettent en œuvre. L'École Supérieure FHNW a mené une enquête auprès des psychothérapeutes en exercice pour connaître leurs tarifs et leurs prestations afin d'établir des arguments pouvant servir dans la poursuite des négociations sur la structure tarifaire. Plus de 1000 réponses ont été recueillies jusqu'ici, soit un taux de réponse de 40 % parmi les psychothérapeutes contactés, un chiffre extrêmement réjouissant. Nous attendons avec impatience le rapport de synthèse qui va en être fait.

L'ensemble des participants a été fortement sollicité – instituts partenaires et divers organes de l'ASP – à l'occasion des travaux de préparation en vue de la demande d'accréditation, déposée entretemps. Il revient maintenant aux experts de l'examiner et de décider quelle suite à donner au processus d'accréditation.

Informations de la Charte

Les membres de la Charte ont été invités à s'exprimer lors d'une première lecture du texte révisé de la Charte. Le comité s'était préalablement réuni plusieurs fois afin de soulever soigneusement chaque formulation à l'occasion de cette révision. Il était devenu urgent d'éditer une nouvelle ver-

sion, car l'ancien texte contenait des formulations totalement dépassées. L'objectif n'était pas, comme l'a indiqué son président, de bouleverser le contenu, mais bien d'en faire une présentation plus moderne. Les propositions de correction ressortant de cette réunion doivent être intégrées au texte et chacun des aspects discutés plus en profondeur à l'automne lors d'un colloque.

Peter Schulthess reste le rédacteur en chef de la revue «Science Psychothérapeutique» (PTW), mais aussi de celle de l'association «à jour! – Évolution de la profession de psychothérapeute». Il a saisi une nouvelle fois l'occasion d'attirer l'attention sur la revue PTW, également disponible en accès libre sur Internet. Il est ainsi possible d'en télécharger les articles et de les archiver. Même si la version papier reste bien sûr disponible sur abonnement. Il s'est dit satisfait de voir que la revue est toujours publiée dix ans plus tard. L'ASP négocie actuellement avec deux maisons d'édition à qui confier la publication de ces deux revues. Il est également prévu de toucher de nouvelles cibles.

Peter Schulthess est très enthousiaste concernant l'intégration de la Charte dans l'ASP. Il pointe les points faibles qui perdurent en matière de psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent et de psychothérapie émancipatoire. Le changement de direction doit marquer un nouvel élan pour animer l'association.

Le cours relevant de la formation générique dispensée dans le cadre de la filière de formation postgrade «ASP Integral», s'est déroulé avec succès. Les différents cours mis en ligne sur le site de l'ASP peuvent faire l'objet d'une inscription distincte par les personnes intéressées.

Concernant l'accréditation, l'ASP s'est proposée comme organisme de recours aux instituts qui s'accréditent eux-mêmes. Mais l'initiative a été rejetée par l'OFSP au motif que ces instituts doivent créer eux-mêmes leur organe de recours. La proposition de l'ASP manque d'indépendance, car les instituts sont membres de l'association. Le sujet n'est pas encore classé.

La commission de l'assurance qualité ressent elle aussi la pression de l'accréditation. Ses membres ont été accaparés par le contrôle qualité des huit instituts partenaires et de leurs spécialisations. Elle a même mis en place un mentorat pour la filière de formation postgrade d'un autre institut afin de remplir les critères de qualité fixés par la Confédération.



La commission scientifique a organisé deux colloques au cours desquels les travaux de recherche actuels des instituts membres ont été présentés. Les membres ont aussi continué à s'intéresser aux publications en cours au sujet de l'étude PAP-S qui est achevée et qui paraîtra sous forme de livre.

Enfin, Peter Schulthess a fait part de son intention d'abandonner son poste de président de la Charte l'année prochaine. Nous aurons l'occasion de revenir sur son engagement inflexible pour la Charte et l'ASP. L'annonce de cette vacance de poste est publiée dans ce numéro de «à jour!».

Rapports des différentes sections

En Suisse Romande, Bruno de Raemy a indiqué que trois instituts participaient au processus d'accréditation de la filière de formation postgrade «ASP Integral». Ils ont créé un réseau entre eux et sont également prêts à exploiter les synergies ainsi obtenues. Par ailleurs, Bruno de Raemy a revendiqué le fait que l'ASP intervienne davantage auprès du public concerné et gagne en visibilité, car l'association ne jouit que d'une faible renommée dans l'univers psy. Sa remarque a été inspirée par la présentation faite à l'université de Lausanne au sujet de la psychologie. Il a adressé ses compliments à Claudia Menolfi pour les travaux de traduction en français qui se sont nettement améliorés depuis sa venue.

Nicola Gianinazzi, qui représente le Tessin, a expliqué que la visibilité était presque trop importante dans sa région, car le nombre d'étudiants venant demander conseil était en constante augmentation. Il a souligné le fait que la pression économique était énorme dans le Tessin et que cela pose un problème d'envergure. Il existe ainsi des instituts qui réclament des prix bradés pour leur formation postgrade, mais qui manquent

totallement de transparence. La mise en application de la LPsy et de l'accréditation de la filière de formation postgrade a demandé énormément de travail dans sa région aussi. Mais les avancées réalisées sont considérables. Nicola Gianinazzi a été contacté par divers instituts à qui il a conseillé de rejoindre la filière «ASP Integral». À ce sujet, il a précisé que l'École spécialisée du Tessin commençait tout juste à proposer une formation post-bachelor en psychologie.

Élections et départ

Des élections ont eu lieu au sein de la commission d'éthique et du service de médiation. Avec le départ de Marianne Meister, la commission d'éthique perd sa présidente, en poste depuis longtemps. Une fois son travail salué, son départ a été acclamé tandis que son successeur, Marco Noi, était chaleureusement accueilli. Le service de médiation sera désormais dirigé par Erhard Grieder qui remplace Jürg Spycher.

Cette assemblée générale marque définitivement la fin de la collaboration avec Emil Stutz après tout juste sept années. Gabi Rüttimann a salué son engagement et a regretté voir partir une personne humaine et généreuse. Les principaux chantiers qui ont marqué son mandat ont été l'introduction de la LPsy et le processus d'accréditation, chemin dont il a «posé les premières pierres» selon les mots de la présidente. L'instauration d'un réseau avec la Suisse latine et l'intégration de la Charte dans l'ASP ont constitué les autres projets auxquels Emil Stutz s'est intensément consacré. La présidente l'a remercié une fois de plus, au nom du comité et des collaborateurs du bureau, pour le travail qu'il a accompli et lui a présenté tous ses vœux pour sa nouvelle vie.